Trophée Interrégional Lucien-Zins « Nord-Est »

Samedi 22 juin et dimanche 23 juin 2013

■4 réunions

Lieu: Franche-Comté (Besançon)

■Bassin: 50 m

■Compétition de référence nationale

Conditions d'accès

■Catégories d'âge : F. et G. 12 et 13 ans (2001 et 2000) ■Nageuses et nageurs qualifiés à partir du classement interrégional du Natathlon 2013

Engagements Résultats

■Propositions extraNat : du 10/06/2013 au 18/06/2013

Liste des engagés : 19/06/2013

Réunion technique : 21/06/2013 - 18 h 30 (liste de départ)

■Envoi serveur: J (23/06/2013)

■Publication web: J + 1

■Réclamations : J + 8 <u>reclamation.natcourse@ffnatation.fr</u>

Le Conseil de l'interrégion souhaite vivement que les organisateurs utilisent le « LIVE FFN » pour l'ensemble de ces organisations

Préambule

Le Trophée interrégional benjamins Lucien-Zins s'offre une seconde mutation à l'occasion de la refonte du programme de l'olympiade Rio de Janeiro (2013-2016) avec la mise en place d'une progressivité dans la construction du parcours de performance. La formation du nageur complet, tant du point de vue physiologique que technique, est un incontournable de la formation avec du sprint sur les 50 m de spécialité et en nage libre, du demi-fond avec le 400 m nage libre, du quatre nages à travers le 200 m.

Détail des épreuves

- Nage libre: 50 m et 400 m.

Dos: 50 m.Brasse: 50 m.Papillon: 50 m.4 nages: 200 m.

Palmarès selon la formule classement au temps. Toutes les épreuves individuelles se dérouleront classement au temps

12 et 13 ans confondus.

Mode de qualification

Les 120 premiers benjamins 2 et les 40 premiers benjamins 1 du classement interrégional du Natathlon toutes catégories seront qualifiés (consultation sur le site internet fédéral : www.ffnatation.fr).

Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN ou licenciés dans une fédération sous convention avec la FFN.

Jury

Le jury est constitué par l'organisateur selon les règles FFN. Les juges arbitres et starters seront désignés par la Région organisatrice, en privilégiant les officiels qui sont ou ont été sur les listes FFN

Procédures d'engagements

Diffusion de la liste nominative des qualifiés par course par le secrétariat de l'interrégion Nord - Est (Fin mai 2013).

L'engagement des nageurs devra se faire via extraNat, **impérativement** dans les six épreuves du programme.

Les clubs adresseront les droits d'engagements directement à l'organisateur fixés par l'interrégion à 10€ par nageur à charge à lui de vérifier et réclamer lors de la compétition les droits d'engagements manquants.

Seules les performances réalisées lors des compétitions qualificatives (les trois week-ends du Natathlon) seront retenues.

Remarques: pour les épreuves du 400 m nage libre et du 200 m 4 nages, les temps d'engagement correspondront respectivement aux points de la table de cotation fédérale à ceux réalisés sur les épreuves du 800 m nage libre et du 400 m 4 nages.

Récompense :

Médailles offertes par l'organisateur aux huit premiers (nageurs français et étrangers licenciés dans un club français) à l'addition des cotations des six épreuves du programme.

Programme et horaires

Samedi 22 juin 2013

O.P.: 7h30 - 1^{er} Départ : 9h00 O.P.: 15h30 - 1^{er} Départ : 17h00

1 - 50 Brasse garçons
2 - 400 NL filles
3 - 50 Dos garçons
4 - 50 Papillon filles
5 - 200 4 N garçons
6 - 50 NL filles

Dimanche 23 juin 2013

O.P.: 7h30 - 1^{er} Départ : 9h00 O.P.: 15h30 - 1^{er} Départ : 17h00

7 - 50 Brasse filles 10 - 50 papillon garçons 8 - 400 NL garçons 11 - 200 4 N filles 9 - 50 Dos filles 12 - 50 NL garçons